



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



Kanton Bern
Canton de Berne

Courtemelon, le 15 mai 2018

Communiqué de presse

L'Organisation des Nations Unies a décidé d'instaurer une « Journée mondiale des abeilles », célébrée le 20 mai 2018, avec pour objectifs de promouvoir les actions favorables à la protection des pollinisateurs et de leurs habitats, ainsi que d'améliorer leur densité et leur diversité. Cette première édition sera célébrée en 2018, année de lancement du projet intercantonal « Agriculture et pollinisateurs » dans lequel les cantons de Vaud, du Jura et le Jura bernois se sont associés. Le but est de favoriser le développement des abeilles domestiques et sauvages en milieu agricole. Le projet permet de tester de nouvelles mesures prises par les agriculteurs, de concert avec la gestion des ruchers par les apiculteurs, pour améliorer les conditions d'existence des insectes pollinisateurs.

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs jouent un rôle important dans les écosystèmes en général et pour l'agriculture en particulier, qui en dépend directement. En effet, près de 35% de la production agricole mondiale est attribuée à l'activité des pollinisateurs.

La disparition importante de colonies d'abeilles est à déplorer depuis plusieurs années partout dans le monde, en Suisse y compris. Les insectes pollinisateurs sont effectivement exposés à de multiples problèmes et de nombreux facteurs sont susceptibles de perturber leur développement et leur survie. Pour pallier cette situation et favoriser le maintien de cette population d'insectes, un nouveau projet regroupant le canton du Jura, le Jura bernois et le canton de Vaud voit ainsi le jour cette année. Intitulé « Agriculture et pollinisateurs », ce projet, d'une durée de 8 ans au total, s'inscrit dans le cadre de l'instrument de la politique agricole « Utilisation durable des ressources naturelles » au sens des articles 77a et b de la loi fédérale sur l'agriculture.

Dans le Jura et le Jura bernois, le projet est mis en œuvre par la Fondation rurale interjurassienne (FRI) avec le soutien du Service de l'économie rurale de la République et Canton du Jura et de l'Office de l'agriculture et de la nature du Canton de Berne. Dans le canton de Vaud, il est géré et soutenu par le Service de l'agriculture et de la viticulture et l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, Prométerre. Le financement du projet est également assuré à 80% par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Au travers de cette démarche, les initiateurs s'engagent à promouvoir et à développer un ensemble de mesures agricoles favorables aux abeilles sauvages et domestiques. Ces mesures visent à améliorer le développement des insectes pollinisateurs, en agissant par exemple sur leurs ressources en nourriture, leurs habitats ou encore en favorisant des pratiques agricoles qui contribuent à leur préservation. Un objectif supplémentaire de ce projet est d'améliorer les

collaborations et les interactions entre les filières agricoles et apicoles. Des échanges entre agriculteurs et apiculteurs seront ainsi organisés. Ces derniers permettront aux différentes parties de faire part de leurs observations et de valider les pratiques favorisant les insectes pollinisateurs.

Les porteurs de projet doivent également évaluer les effets des mesures agricoles sur les populations d'insectes pollinisateurs. Les résultats de ces actions serviront de référence pour une mise en œuvre durable à l'échelle nationale. Avec le soutien d'instituts scientifiques comme l'Université de Neuchâtel ou Agroscope, un monitoring est mis en place avec un suivi de terrain auprès de 30 apiculteurs partenaires, ainsi que 90 sites d'évaluation pour les abeilles sauvages. La compréhension des effets des mesures sur les pollinisateurs, l'acceptabilité technico-économique des mesures par les agriculteurs ou encore l'évolution des échanges entre agriculteurs et apiculteurs seront ainsi évalués. Il sera également demandé à tous les apiculteurs des cantons de Vaud, Jura et Jura bernois de participer activement pour aider à sauvegarder nos abeilles. A cet effet, le développement d'un programme informatique permettra de récolter et d'analyser les données de conduite de rucher ainsi que de leur environnement. A travers ces études, le projet permettra ainsi d'acquérir de nouvelles connaissances concernant la préservation des abeilles en milieu agricole.

Personnes de contact :

Pascal Mayor, Service de l'agriculture et de la viticulture vaudois, responsable du secteur Agroécologie et SPP, pascal@mayor.ch, T 021 / 557 91 81

Olivier Boillat, Fondation Rurale Interjurassienne, olivier.boillat@frij.ch T 078 / 757 08 78

Beat Knobel, Fondation Rurale Interjurassienne, beat.knobel@frij.ch T 032 / 420 74 39

Photo : source (Ruedi Ritter)

